

CEC :

Management des facultés et établissements supérieurs de formation "Ecoles des responsables d'établissement"

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1:

- Nom et Prénom: Pr Ali MTIRAOUI
- E-mail:ali.mtiraoui@gmail.com

Coordinateur 2 :

- Nom et Prénom : Pr Olfa Bouallègue
 - E-mail :olfabouallegue@yahoo.fr
-

Objectifs du CEC

Le programme offre aux personnes impliquées l'occasion d'acquérir les compétences pratiques en gestion de projet et les habiletés de leadership qui les aideront à augmenter leur compétitivité à l'échelle nationale et internationale

Pour relever les nombreux défis qui ont trait aux ressources humaines, matérielles et financières,

Ainsi qu'à la qualité des services aux usagers dans un environnement en changement constant, le programme en gestion des organisations propose au responsable de la faculté (le gestionnaire) l'acquisition des compétences nécessaires pour :

Lire adéquatement et comprendre son organisation ;

Animer les ressources humaines dont il est ou sera responsable

Préparer, réaliser et superviser des interventions (donner un sens, un projet)

Evaluer la portée ses interventions (comprendre le processus)

Utiliser, dans l'exercice de ses fonctions, les nouveaux savoirs acquis tout en tenant compte des aspects humains (des personnes)

Public cible

Ce programme est destiné à des enseignants gestionnaires des programmes de développement des facultés et écoles d'enseignement supérieur (directeurs, chefs de département ou d'unité, membres des conseils scientifiques...) ainsi que les administrateurs des établissements (secrétaires généraux, responsable de la scolarité, ayant en charge la qualité et l'évaluation des programmes ...) il leur offre l'occasion d'acquérir les compétences pratiques en gestion de projet et les habiletés de leadership qui les aideront à augmenter leur compétitivité à l'échelle nationale et internationale

Capacité d'accueil

25 apprenants par promotion (Une promotion chaque 2 années)

Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC** : L'enseignement de la formation a débuté au cours de l'année Universitaire 2017-2018
- **Durée d'études** : 1 an d'étude
- **Volume horaire** : L'horaire est adapté à la réalité du travail des enseignants. La formation comporte 12 rencontres données en 18 jours ouvrables (108 heures) sur une période d'une année universitaire (les vendredis et samedi en général)
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants :

Module 1: Comprendre son environnement de travail (législation, réglementation contexte)

Module 2: Concevoir et accompagner la mise en œuvre d'un projet de développement

Module 3: Développer le potentiel des professionnels de l'établissement (individus, groupes)

Module 4: Mettre en place un système d'amélioration de la qualité (SMQ)

Module 5: Mesure, évaluer les progrès et réagir en conséquence

- **Assiduité** :

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus

et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront un weekend vendredi toute la journée et samedi matin chaque 2 semaines selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations :**

A la fin de chaque séance, des articles en support numérique ou papier seront délivrés aux apprenants pour être lus, résumés, présentés et discutés lors de la séance qui suivra.

Les résumés seront collectés par le formateur pour être évalués par le comité. Il faut ainsi mentionner, l'identité de l'apprenant, la date et le thème correspondant à l'article.

Un mini projet individuel par module sera demandé aux apprenants et sera évalué par le comité du programme selon sa conformité aux normes.

Tout candidat ayant validé les activités d'auto apprentissage à travers les ateliers d'intégration sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés du thème de cec. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.

Conditions d'obtention du diplôme.

40 % sanctionnent la participation aux différentes activités d'apprentissage (assiduité, qualité des résumés d'articles, qualité du mini- projet et animation des ateliers au cours des séminaires d'intégration.) et 60 % sanctionnent la note attribuée au mémoire de fin d'études.

Moyenne exigible pour l'obtention du diplôme du CEC: 10/20.